

ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

2017 - 2018



Bp
jeps

| LE MÉTIER |

Les personnes titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité : « activités physiques pour tous » (APT) sont des animateurs / éducateurs des activités physiques et sportives pluridisciplinaires.

Ils ont compétences à conduire des animations dans trois domaines à savoir :

- les activités ludiques (sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition, sports athlétiques...);
- les activités d'entretien corporel (gymnastique volontaire, renforcement musculaire, stretching, step, préparation physique généralisée...);
- les activités physiques de pleine nature (VTT, randonnée pédestre, tir à l'arc, marche nordique...)

Ils peuvent encadrer tous les publics (enfants, adultes, seniors) et également intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire comme assistant de l'équipe éducative.

| OÙ EXERCE-T-IL ? |

Leurs activités s'exercent principalement dans le cadre des associations, des collectivités territoriales, de regroupement d'employeurs, des accueils collectifs de mineurs, de structures d'animation périscolaires et des structures marchandes.

| CONDITIONS D'ACCÈS |

- Être âgé de 18 ans au moins
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - > prévention et secours civiques de niveau 1 ou attestation de formation aux premiers secours
 - > premiers secours en équipe de niveau 1 en cours de validité
 - > premiers secours en équipe de niveau 2 en cours de validité
 - > Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou 2 en cours de validité
 - > Certificat de sauveteur secourisme du travail en cours de validité
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous datant de moins d'1an à l'entrée en formation
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance
- Satisfaire aux tests de sélections

| SÉLECTION |

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Un test d'habileté motrice

- Un test navette « Luc Léger »

ÉPREUVES DE SÉLECTION

- Des épreuves sportives
- Une épreuve écrite
- Une épreuve orale

Une première session pour passer les exigences préalables à l'entrée en formation aura lieu fin août (non obligatoire).

| CONTENU DE FORMATION |

Formation en 4 unités capitalisables en centre de formation, en alternance avec "un stage pédagogique en situation". Les méthodes pédagogiques utilisées sont : des cours théoriques, des mises en situation avec des publics ou entre stagiaires et analyses, des mutualisations de pratiques, des projets à concevoir et à mettre en place.

| PARTENARIAT |

Cette formation est menée en coopération avec Profession Sport Limousin, le comité régional UFOLEP, ASPTT Limoges et les comités départementaux UFOLEP et USEP Haute Vienne.

CALENDRIER DE FORMATION |

Inscription avant	EPEF*	Épreuves de sélection	Positionnement**	Début et fin de la formation	Nombre d'heures au centre	Nombre d'heures en formation à distance	Nombre d'heures en stage pédagogique en situation professionnelle
Fin août 2016	Fin août 2016 / début sept 2017	Début sept 2017	Fin sept 2017	D'octobre 2017 à fin juin 2018	600 h	/	300 h

* Exigences préalables d'entrée en formation

** Le positionnement déterminera de façon personnalisée un nombre d'heures en centre et en structure d'accueil.

*** Inclus dans le nombre d'heures indiqué en centre

COÛT DE FORMATION |

Frais d'inscription : 40 € (non remboursable)

Coût pédagogique de la formation :

- formation prise en charge : 8,50 € de l'heure, soit un coût total de 5100 €
- formation autofinancée (par le stagiaire) : 6,80 € de l'heure, soit un coût total de 4080 €

FINANCEMENT |

Pour toutes questions concernant les possibilités de financement, contacter :

Annick MACAIRE

Tel : 05.55.45.24.64

annick.macaire@drjscs.gouv.fr



S'INFORMER, S'INSCRIRE |

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site Internet du CREPS de Poitiers, rubrique «formation professionnelle» www.creps-poitiers.sports.gouv.fr

Le dossier d'inscription est à demander et à envoyer à l'adresse suivante :

SAFLimousin - Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Nouvelle-Aquitaine

24, rue Donzelot - CS 73707

87037 Limoges Cedex 1

drjscs87-saf@drjscs.gouv.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE |

Aude LAFONT-DALEGRE / 05 55 45 24 69

aude.lafont-dalegre@drjscs.gouv.fr

SECRETARIAT DE FORMATION |

Monique CANIN / 05 55 45 80 48

monique.canin@drjscs.gouv.fr